

COVID-19

redaction@sonapresse.com

Échos Covid

Par I. I

• FRANCE : SAGES-FEMMES ET PHARMACIENS AUTORISÉS À VACCINER

En France, les pharmaciens et les sages-femmes sont désormais autorisés à prescrire et injecter les vaccins contre le Covid-19, de même que les infirmiers qui peuvent à présent vacciner sans qu'un médecin soit systématiquement présent.

• ASTRAZENCA BLOQUÉ : L'AUSTRALIE COMPRÉHENSIVE

Après la décision de Rome de bloquer l'exportation vers l'Australie de vaccins AstraZeneca produits sur le sol européen, les autorités australiennes se sont montrées compréhensives, relativisant l'impact de cette mesure.

L'Italie a expliqué cette décision, une première dans l'Union européenne, par "la pénurie persistante de vaccins et les retards d'approvisionnement de la part d'AstraZeneca", la "quantité importante" de doses concernées et le fait que l'Australie est considérée comme un pays "non vulnérable" par le mécanisme de l'UE.

• CAMPAGNES DE VACCINATION EN AFRIQUE DE L'EST



Photo: DR/ L'Union

Le Kenya a entamé hier sa campagne de vaccination, avec une première phase ciblant le personnel médical, deux jours après avoir reçu plus d'un million de doses d'AstraZeneca dans le cadre de l'initiative Covax, créée par l'OMS pour permettre aux pays les plus démunis d'avoir accès aux vaccins.

Le Rwanda, est pour sa part devenu mercredi le premier pays africain à recevoir le vaccin Pfizer-BioNTech, avec environ 100 000 doses livrées, a également commencé sa campagne de vaccination vendredi.

• DANEMARK : ASTRAZENCA AUX PLUS DE 65 ANS

Emboitant le pas à plusieurs pays de l'UE comme l'Allemagne et la Belgique, les autorités sanitaires danoises ont étendu vendredi aux plus de 65 ans leur recommandation d'utiliser le vaccin AstraZeneca/Oxford, sur la base d'une étude écossaise.

Gabon : deux nouveaux décès à Libreville et Lambaréné

Hans NDONG MEBALE
Libreville/Gabon

Le ministre de la Santé, Guy Patrick Obiang Ndong qui était face à la presse hier, vendredi 5 mars, a annoncé l'amélioration du dispositif sanitaire liée à la campagne de vaccination et la survenue, la veille, de deux nouveaux décès à Libreville et à Lambaréné. En effet, bien que l'actualité reste marquée par l'accélération des préparatifs liés à la vaccination contre la Covid-19, le membre du gouvernement a souligné que "pour améliorer la capacité de prise en charge des personnes contaminées par la Covid-19, nous avons réactivé 18 centres de traitement ambulatoire et procédé au lancement des activités médicales dans le nouveau bâtiment du centre hospitalier universitaire de Libreville (Chul) dédié à la prise en charge des cas modérés. C'est dire que le gouvernement s'investit chaque jour pour trouver des solutions visant à améliorer le dispositif sanitaire actuel, dans le but de protéger les populations en offrant un accès aux soins de qualité à celles et ceux qui sont malades". Durant son point de presse, Guy Patrick Obiang Ndong a rappelé que "sur le plan épidémiologique, nous avons enregistré 371 nouveaux cas positifs sur 8909 tests réalisés, soit un taux de positivité de 4,1 %. Il y a également 72 personnes hospitalisées dont 19 en réanimation pour détresse respiratoire, deux nouveaux morts notifiés remontent le compteur des décès à 90 cas.



Photo: DR

Le ministre de la Santé, Guy Patrick Obiang Ndong livrant la situation épidémiologique du 5 mars 2021 à Libreville.

Deuxième vague : la riposte s'organise

I. I
Libreville/Gabon

Les volets économique et sécuritaire liés au Covid-19 ont figuré en bonne place, hier, à la réunion hebdomadaire du Comité de pilotage (Copil) du plan de veille et de riposte contre l'épidémie à coronavirus au Gabon présidée par la Première ministre, Rose-Christiane Ossouka-Raponda. Cette deuxième vague gabonaise, faut-il le rappeler, a créé un effet pervers à la courbe des contaminations journalières comptabilisées par le Copil. Ce nombre fluctuant au gré de la masse des tests réalisés contraint le Copil à la vigilance " Nous restons sereins dans notre approche stratégique et nous continuons à intensifier la sensibilisation et améliorer la prise en charge ", a relevé le ministre de la Santé, Guy-Patrick Obiang-Ndong. En effet, les chiffres des contaminations de ces derniers jours ont démontré que la tendance pouvait légèrement baisser comme elle pouvait s'élever. Par exemple, l'on a compté récemment 405 cas après avoir enregistré 285 deux jours plus



Photo: DR

Réunion hebdomadaire du Copil, hier autour du Premier ministre, Rose Christiane Ossouka Raponda.

tôt. Ce qui a poussé le ministre de la Santé à insister sur le fait que " nous sommes toujours dans une phase haute de l'épidémie. " L'objectif reste donc le même : arriver à contenir cette vague plus virulente. D'où le Copil annonce un renfort de taille. Le dispositif enregistre 18 nouveaux CTA (Centre de traitement ambulatoire) afin d'améliorer la prise en charge des personnes contaminées. De plus, l'annexe du Centre hospitalier universitaire de Libreville (CHUL), ancien bâtiment dédié au service de traumatologie, est désormais opérationnel pour l'accueil des malades. À ces nouveaux moyens s'ajoutent ceux annonçant la campagne de vaccination contre la maladie. La séance de travail d'hier a également permis de s'intéresser à

l'état d'avancement du Comité de pharmacovigilance. Celui-ci met en place tous les outils nécessaires afin que la vaccination puisse se dérouler le moment venu en toute sécurité. Ce Comité se chargeant notamment de mener des investigations en cas d'effets post vaccination. Les acteurs des autres secteurs ont également exposé à la cheffe du gouvernement leurs avancées respectives. L'effectivité de l'augmentation du nombre de bus de transport au profit de la population notamment. L'Économie et la Fonction publique ont fait état de leurs échanges respectifs avec les partenaires privés. Avec le patronat et l'Union pétrolière gabonaise, les questions de veille économique et d'impact du Covid-19 dans le secteur privé ont également été abordées.